

CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 00025

Séance du 19 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Objet : Signature de la convention passée avec la CAF relative à l'appel à projet « Enfance - Jeunesse » du Fonds « Publics et Territoires » au titre de l'année 2025

LE CONSEIL

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles R. 123-39 et suivants, L312-1 et suivants, L313-1 et suivants,

Vu la convention de la CAF attribuant une subvention de fonctionnement pour l'appel à projet « Enfance - Jeunesse » du Fonds « Publics et Territoires » pour l'année 2025,

Vu le mémoire présenté par la Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris relatif à la signature de la convention passée avec la CAF relative à l'appel à projet « Enfance - Jeunesse » du Fonds « Publics et Territoires » au titre de l'année 2025

Délibère

Article 1er :

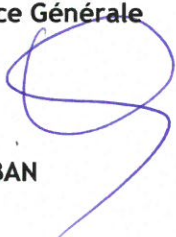
La Directrice Générale est autorisée à signer la convention passée avec la CAF relative à l'appel à projet « Enfance - Jeunesse » du Fonds « Publics et Territoires » au titre de l'année 2025.

Article 2 :

La recette correspondante sera imputée au compte 757 38 du budget général du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

La Directrice Générale

Jeanne SEBAN



P/ la Présidente

Léa FILOCHE

